



Discours du Ministre du Logement, de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre

13^e Fom Urbain Mondial

Bakou, Azerbaïdjan – 17 au 22 mai 2026

Madame la Directrice Exécutive de l'ONU-Habitat,

Mesdames et Messieurs les Représentants du Système des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

C'est un insigne honneur que de prendre la parole au nom de la République Gabonaise devant cette auguste assemblée, réunie ici à Bakou à l'occasion de la treizième (13^{ème}) session du Forum Urbain Mondial.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude au Gouvernement de la République d'Azerbaïdjan pour son accueil chaleureux, ainsi qu'aux organisateurs qui font de ce forum un carrefour indispensable de la pensée urbaine contemporaine.

Le thème qui nous rassemble, « **Loger le monde : des villes et communautés sûres et résilientes** », résonne comme un appel à la mobilisation face à l'urgence climatique et sociale. Ce thème s'inscrit en droite ligne de l'Objectif de Développement Durable n°11, nous rappelant que l'urbanisation ne doit plus être subie, mais doit devenir le moteur d'une dignité retrouvée pour nos populations.

Excellences, Mesdames et Messieurs

Le monde traverse une crise de l'habitat sans précédent. Aujourd'hui, plus de trois milliards d'êtres humains vivent dans des conditions indignes, et plus de 300 millions sont dépourvus de toit. En Afrique, ce défi est exacerbé par des enjeux d'accès à l'énergie, où près de 600 millions de personnes vivent encore sans électricité selon

les données de l'Agence Internationale de l'Energie, la Banque mondiale et la Banque Africaine de Développement.

Le Gabon n'est pas à l'abri de ces turbulences. Avec un taux d'urbanisation dépassant les **80%**, notre pays fait face à une pression démographique qui accentue un déficit structurel évalué à **300 000 unités de logement**. Cette situation est particulièrement critique dans les zones urbaines où la pression démographique accentue les problèmes d'accès au logement, la fragilité des constructions et la disponibilité des services de base. À cela s'ajoutent les menaces croissantes liées aux changements climatiques, telles que les inondations, l'érosion et les éboulements, qui fragilisent nos quartiers les plus précaires.

Face à ce constat et sous la Très Haute impulsion de **Son Excellence Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA**, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, le Gabon a engagé une réforme de rupture visant à restaurer la dignité du peuple gabonais en garantissant l'accès pour tous à la propriété foncière, à un logement décent ainsi qu'aux services sociaux essentiels.

Pour traduire cette vision en actes, le Gabon a choisi de prioriser la modernisation de sa politique foncière. Cette volonté s'est matérialisée par :

- La création du Fonds Gabonais de l'Habitat et du Logement, destiné à soutenir le financement des activités du secteur ;
- L'accélération de la cadence des investissements via les partenariats public-privé (PPP) ;
- Sur le plan de l'aménagement du territoire, alors que des milliers de logements sont actuellement en construction, des milliers de parcelles sont d'ores et déjà disponibles à l'échelle nationale ;
- La planification stratégique du territoire : grâce à une collaboration étroite avec la Banque Mondiale, le Gabon a doté plusieurs de ses chefs-lieux de province de **Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU)** tandis que les Plans d'Occupation des Sols (POS) sont en cours d'étude pour garantir un développement harmonieux.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous sommes convaincus qu'on ne gère bien que ce que l'on mesure. C'est pourquoi le Gabon a lancé le **Système de Collecte, d'Analyse et de Diffusion des Données Statistiques du Secteur de l'Habitat (SCADDHA)**.

Au-delà de sa dimension technique, ce projet revêt une importance stratégique majeure. Fort de plus de deux cents cinquante (250) indicateurs clés, il couvre l'ensemble des dimensions de l'Habitat : accessibilité, qualité, foncier, services de base et résilience du marché immobilier. Ce système contribuera à la souveraineté de notre secteur de l'habitat et permettra au Gabon de disposer d'un tableau de bord décisionnel pour prioriser ses interventions, rationaliser ses investissements dans le secteur, évaluer l'impact de ses programmes, favoriser l'attractivité pour les financements internationaux et enfin mieux piloter les politiques publiques par la donnée.

Le Gabon ne se contente pas de souscrire aux agendas internationaux. Il agit. Nous avons renforcé notre cadre législatif et réglementaire pour garantir l'accès au logement et au foncier pour tous, éradiquer les quartiers précaires et embellir nos cités. Signataire du Nouvel Agenda Urbain de Quito en 2016, le Gabon collabore avec l'ONU-Habitat pour élaborer son futur code de l'Urbanisme et de la Construction.

Toutefois, la résilience urbaine est un défi mondial qui appelle une solidarité sans faille. Le Gabon réaffirme sa volonté de collaborer avec l'ensemble de la communauté internationale pour que le logement ne soit plus un luxe, mais un droit inaliénable garantissant la sécurité et l'épanouissement de chaque gabonais.

Je vous remercie.